

Communiqué de presse

Droits humains Féminicides : il est temps de sauver des vies !

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, qui a lieu ce dimanche 25 novembre, **Fatoumata Sidibé**, députée bruxelloise et présidente de DÉFI Femmes lance un appel contre ce fléau: il est temps de sauver des vies!

En Belgique, au cours de l'année 2018, 33 féminicides ont été recensés*, soit une femme morte tous les onze jours sous les coups de son conjoint ou de son ancien conjoint. Ces chiffres proviennent d'articles de presse car aucune donnée statistique officielle n'a été publiée depuis de nombreuses années. Comment justifier une telle indifférence envers celles dont la vie est un cauchemar ?

Alors que les chiffres ne cessent d'augmenter, force est de constater que la lutte contre les violences faites aux femmes ne fait pas partie des priorités politiques de l'État fédéral !

Fatoumata Sidibé le répète depuis des années : *« il faut décréter l'état d'urgence ! « Il est primordial que les femmes en réel danger, notamment suite à une rupture avec un partenaire violent, puissent faire l'objet d'une protection spéciale et efficace. Il faut intercepter les auteurs de violence conjugale qui s'apprêtent à passer à l'acte ! »*, insiste la députée DÉFI.

Pour ce faire, à côté des dispositifs existants qu'il faut renforcer, Fatoumata Sidibé propose deux mesures à développer en concertation avec les associations, la justice et la police** :

- Le TGD « Téléphone Grave Danger »
- L'application « App-elles »

Pour DÉFI, il est temps de faire de cette lutte une priorité nationale et de respecter la Convention d'Istanbul*** ratifiée par la Belgique en 2016. C'est une question de respect des droits fondamentaux. C'est une question de santé publique !

*<http://stopfeminicide.blogspot.com/>

TGD : Il s'agit d'un smartphone délivré par le procureur qui permet, en appuyant sur un bouton d'urgence, la **mise en contact direct de la victime avec une plateforme d'assistance dédiée** 24h/24, 7j/7 et aussi une géolocalisation. L'objectif : **intervenir plus rapidement et sauver des vies.**

Le système est déjà en place en France et en Espagne. En France, le système a été généralisé en 2014. En 2017, 288 femmes ont reçu le Téléphone Grave Danger. Les conditions d'attribution du TGD sont assez strictes. Pour obtenir l'appareil, il faut être majeur, ne plus vivre avec son agresseur, celui-ci doit avoir reçu une injonction de ne plus entrer en contact avec la victime. Avant, pendant et après le TGD, on suit et on accompagne les victimes médicalement, socialement, psychologiquement et si besoin, pour un relogement.

App-elles : Lancée en France, à Nantes, par Diarata N'Diaye, *App-elles* est la première application française solidaire des femmes et des filles victimes de violences. Elle permet **d'alerter et de contacter rapidement** ses ami-e-s, ses proches, les secours, les associations, et tout autre interlocuteur-trice de son choix. Le concept permet également l'utilisation d'un bracelet additionnel relié à l'application sur smartphone. Le bracelet permet à son utilisatrice de déclencher une alerte en temps réel en cas d'agression, et de transmettre ainsi, un **enregistrement sonore** ainsi qu'une **localisation GPS**. L'enregistrement sonore est ensuite sauvegardé pendant une semaine. Il peut constituer une preuve et aider les femmes à aller jusqu'à un dépôt de plainte.

*** <https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention>